



Table des matières

● ● ●	1 La monnaie : son rôle et son statut	p. 3
● ● ●	2 Le niveau de vie et le pouvoir d'achat	p. 3
● ● ●	3 Publicité et marketing	p. 5
● ● ●	4 Les systèmes économiques	p. 6
● ○	5 Le marché du travail en Suisse	p. 10
● ○	6 Les working poors	p. 14
● ● ●	7 Les formes juridiques des entreprises	p. 15
● ● ●	8 L'interview	p. 17
● ● ●	9 Le sondage	p. 17

● Obligatoire	Artisanal / Industriel - Formation en 3 ans
○ Facultatif	Artisanal / Industriel - Formation en 3 ans
● Obligatoire	Artisanal / Industriel - Formation en 4 ans
○ Facultatif	Artisanal / Industriel - Formation en 4 ans
● Obligatoire	Santé / Social
○ Facultatif	Santé / Social
● Obligatoire	Technique / EMF
○ Facultatif	Technique / EMF
● Obligatoire	Artistique
○ Facultatif	Artistique

Approcher notre monde économique, c'est comprendre le fonctionnement de l'activité économique et donc de la plus grande partie de notre vie. En effet, en tant qu'apprenti, employé ou futur patron, nous sommes confrontés à la réalité économique, nous passons notre temps tiraillés entre l'argent que nous gagnons et l'argent dont nous avons besoin. Et l'économie traite de ce que nous gagnons et de ce que nous pouvons acheter. Elle est donc au coeur de la vie sociale.

Les hommes ont toujours rêvé d'établir une société parfaite, dans laquelle tous les humains pourraient exprimer leur personnalité, sans différence sociale. Pour certains, un système d'échange peut apporter une part importante à ce rêve. L'économie ne s'est jamais développée sans connaître des périodes de crise et des périodes d'expansion. L'échec du communisme, la réussite de certains pays au détriment des autres ou l'absence d'alternative à l'économie de marché montrent que de grands défis restent à venir pour nos civilisations.

1 La monnaie : son rôle et son statut

La monnaie se présente sous plusieurs formes. Face à cette diversité, l'économie propose de définir la monnaie par ses fonctions, au nombre de trois :



- **Unité de mesure** : elle permet de déterminer la valeur des choses ;
- **Intermédiaire dans les échanges** : c'est un instrument de paiement ;
- **Réserve de valeur** : on peut la mettre de côté pour le futur.

Précisez, dans chacun des cas, quelle fonction de la monnaie est concernée :

	Unité de mesure	Intermédiaire dans les échanges	Réserve de valeur
Lorsque j'achète mon journal, je paie avec une pièce de monnaie.		X	
En Suisse, tous les commerçants affichent le prix de leurs produits en francs suisses.	X		
Mon grand-père conserve toujours 1'000 francs en billets dans son armoire pour faire face aux imprévus.			X
Mon frère épargne son argent sur son compte bancaire.			X
Avant de m'acheter une paire de skis, je compare les prix entre deux magasins de sport.	X		
La plupart des commerçants acceptent le paiement par carte bancaire à partir de 10 francs.		X	

2 Le niveau de vie et le pouvoir d'achat

Dire d'un pays que ses habitants sont riches ou pauvres en se basant uniquement sur son Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, c'est oublier que les biens et services s'acquièrent à des prix très différents d'un pays à l'autre et que les salaires varient aussi. Ce qui importe finalement pour un individu n'est pas le niveau de son salaire, mais bien ce qu'il peut en faire, c'est-à-dire le pouvoir d'achat que celui-ci lui confère.



Le pouvoir d'achat :

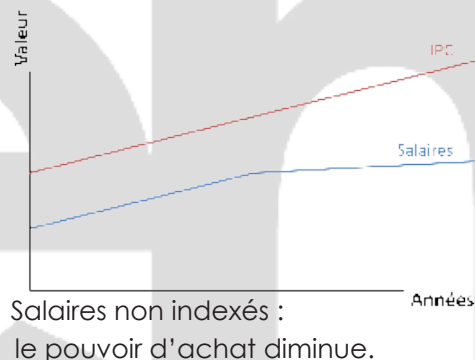
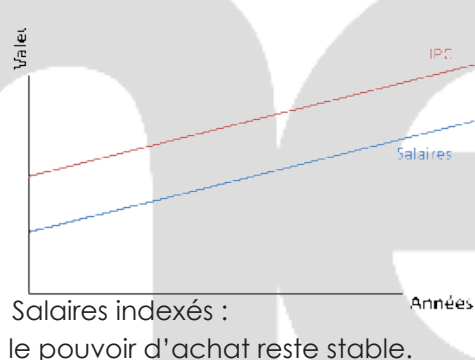
C'est la quantité de biens et de services que les ménages peuvent se procurer avec un montant déterminé, par exemple CHF 100.-

Lorsque les **salaires augmentent plus rapidement que les prix**, la population dispose de plus de moyens financiers et peut donc acheter davantage. Le **pouvoir d'achat s'accroît**.

Inflation : croissance excessive de la masse monétaire sans augmentation simultanée et proportionnelle de la quantité de biens et de services offerts. Il en résulte une hausse des prix. L'inflation engendre une perte du pouvoir d'achat de la monnaie (le consommateur recevant une quantité inférieure de biens et de services pour le même montant).

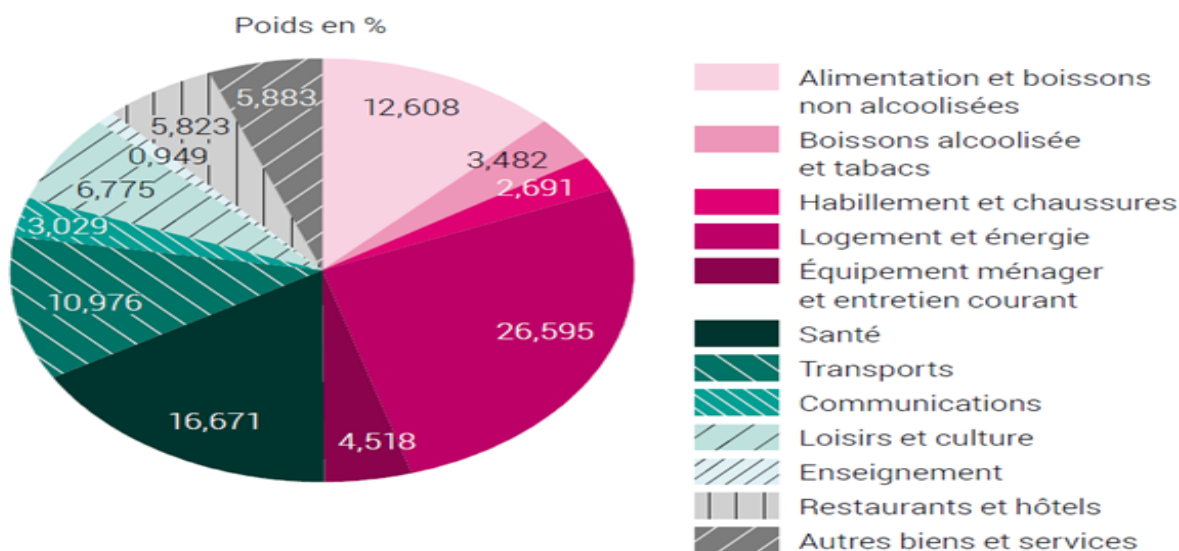
2.1 L'indice des prix à la consommation

Les prix ont tendance à augmenter : les salaires sont parfois **indexés** de manière à ce que le pouvoir d'achat ne diminue pas. C'est-à-dire que les salaires augmentent proportionnellement à une valeur de référence qu'on appelle **l'indice des prix à la consommation (IPC)**. Cet indice est calculé chaque mois par l'OFS sur la base de l'évolution des prix d'un ensemble déterminé de 300 biens et services.



L'**évolution du pouvoir d'achat** montre généralement une **amélioration du niveau de vie**, car s'il y a plus de moyens, il y a éventuellement la possibilité d'améliorer son confort privé, professionnel, etc. en achetant davantage ou de meilleure qualité.

Panier-type de l'IPC et pondération, en 2022



3 Publicité et marketing

3.1 La publicité

Définition

Dans le domaine de la consommation, la publicité est une technique d'information qui renseigne sur des produits ou des services par le moyen de mots, d' images, de musique, etc. Elle oriente le public sur les offres du marché en suscitant son intérêt, son désir pour l'inciter à acheter.

3.2 Quelques instruments de la publicité

Objectifs d'une campagne publicitaire :

- faire connaître un produit, informer
- faire essayer le produit
- augmenter la cote (notoriété) du produit
- fidéliser la clientèle

3.3 Le marketing

C'est un ensemble d'actions de communication menées par certaines entreprises pour persuader leur public cible d'acheter des produits et des services.

Pour parvenir à ses fins, l'entreprise va mettre en œuvre le marketing-mix. Cette technique, aussi appelée « les 4 P », combine quatre éléments distincts :

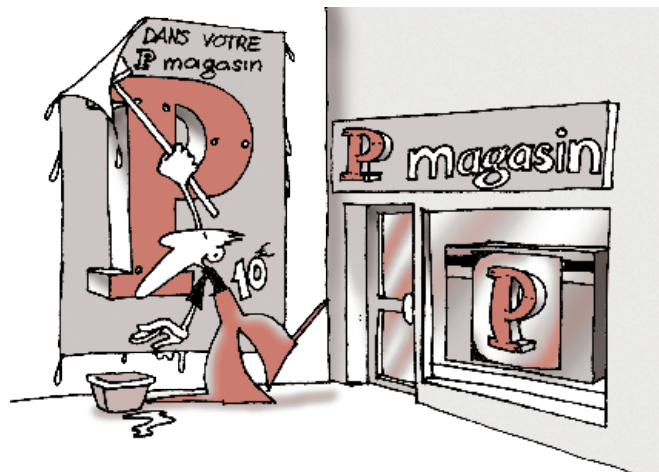
Le p roduit : l'entreprise vend un produit aussi bon et original que possible

Le p rix : bas = vente en masse; haut = clientèle sélective

La p lace (du produit dans le magasin) : en vitrine, sur les rayons, près de la caisse...

La p romotion : publicité et canaux de distribution (types de magasins qui vont vendre le produit)

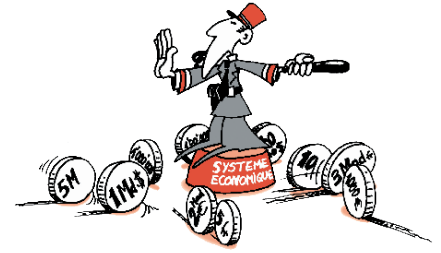
Le choix de ces quatre facteurs et de leur combinaison judicieuse jouent un grand rôle dans le succès ou non d'un produit.



4 Les systèmes économiques

4.1 Définition d'un système économique

C'est l'ensemble des mécanismes (institutionnels, juridiques, sociaux) qui règlent la production et la répartition des biens et des services ainsi que les rapports des agents économiques entre eux (cf. « Le circuit économique », p. 7).



De tout temps, l'économie a existé, mais sous des formes différentes. On peut parler de féodalisme, de capitalisme, de communisme... On distingue deux grands types d'organisation économique :

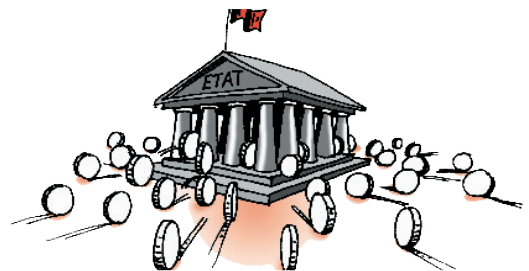
l'économie de marché ou économie libérale (système capitaliste) et l'économie planifiée (système socialiste/communiste). En voici quelques caractéristiques théoriques.

L'économie de marché / libérale

- Liberté individuelle
- Concurrence
- Initiative personnelle
- Propriété privée des moyens de production
- Pays de référence : Etats-Unis
- Salaire au mérite
- Libre entreprise

L'économie planifiée

- Intérêt collectif
- Planification
- Initiative publique
- Propriété collective des moyens de production
- Pays de référence : Ex-URSS
- Différences salariales limitées
- L'Etat seul employeur



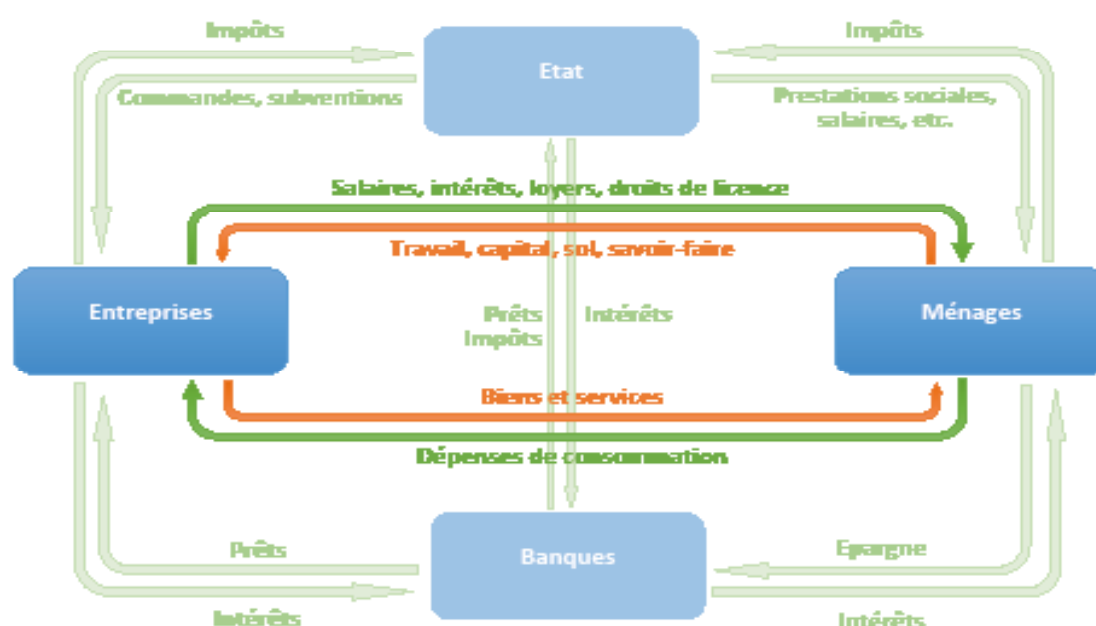
4.2 Et la Suisse ?

Afin de remédier aux défaillances de l'économie de marché (inégalités, pauvreté, abandon d'activités d'intérêt public, non-satisfaction de certains besoins élémentaires comme l'éducation, la santé, etc.) la Suisse possède une économie de marché avec une intervention de l'Etat qu'on appelle économie sociale de marché

Remplissez le tableau suivant en indiquant à quel système économique se rapportent les propositions suivantes (écon. de marché = M ; écon. planifiée = P).

L'Etat intervient dans l'économie	P
Les prix se font en fonction de la concurrence	M
Les écarts salariaux sont limités	P
L'Etat évite d'intervenir dans l'économie	M
Les prix sont préétablis	P
L'économie est gérée par le biais de plans quinquennaux	P
La loi de l'offre et de la demande est maîtresse	M

4.3 Le circuit économique



On peut représenter le fonctionnement de l'économie d'un Etat par un circuit montrant les liens entre les principaux **agents économiques**. On distingue deux flux inverses : le flux réel (flux des biens) et le flux monétaire (flux de l'argent).

Dans le flux réel :

- Les ménages apportent **leur travail et leur savoir-faire**.
- Les entreprises **produisent des biens et des services**.

Dans le flux monétaire :

- Les **ménages** travaillent et achètent.
- Les **entreprises** produisent et vendent.
- L' **Etat** prélève les impôts et les utilise.
- Les **banques** s'occupent de la monnaie.

Il arrive souvent que l'Etat et les banques se substituent aux entreprises.



4.4 La conjoncture

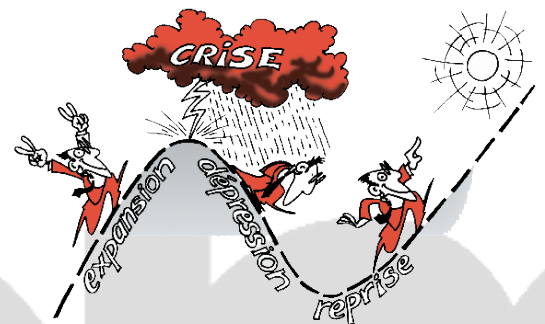
La conjoncture est en perpétuelle évolution : phases de haute et phases de basse conjoncture. Quel est le sens de ces expressions ?

La conjoncture est l'ensemble des facteurs qui déterminent la santé économique d'un pays. Elle représente une succession de périodes d'expansion et de périodes de dépression qui touchent la vie économique, politique et sociale d'une nation.

4.5 Les différentes phases économiques

Le cycle économique comporte 4 phases principales :

L'expansion : le pays est prospère. Cette période est souvent dite de haute conjoncture. Ses caractéristiques sont : un chômage faible, une augmentation de la consommation et des salaires en évolution. En un mot, l'économie se porte bien...



Haute conjoncture

Chômage réduit
Revenus en augmentation
Produit intérieur (PIB) élevé
Investissements importants

Basse conjoncture

Chômage élevé
Revenus en chute
Produit intérieur brut (PIB) bas
Investissements timides

La crise : elle représente techniquement le point où l'économie bascule vers des temps difficiles. Attention : on confond souvent crise et récession. On a connu quelques crises majeures depuis le XX^{ème} siècle, comme le krach de 1929, les chocs pétroliers de 1973, l'éclatement de la bulle Internet en 2000 et la crise des subprimes aux Etats-Unis en 2008.

La récession : la croissance économique est égale ou inférieure à zéro ; c'est une période de basse conjoncture. Le chômage augmente, les salaires baissent. On appelle aussi « dépression » une longue période de récession. On dit de l'économie qu'elle est malade...

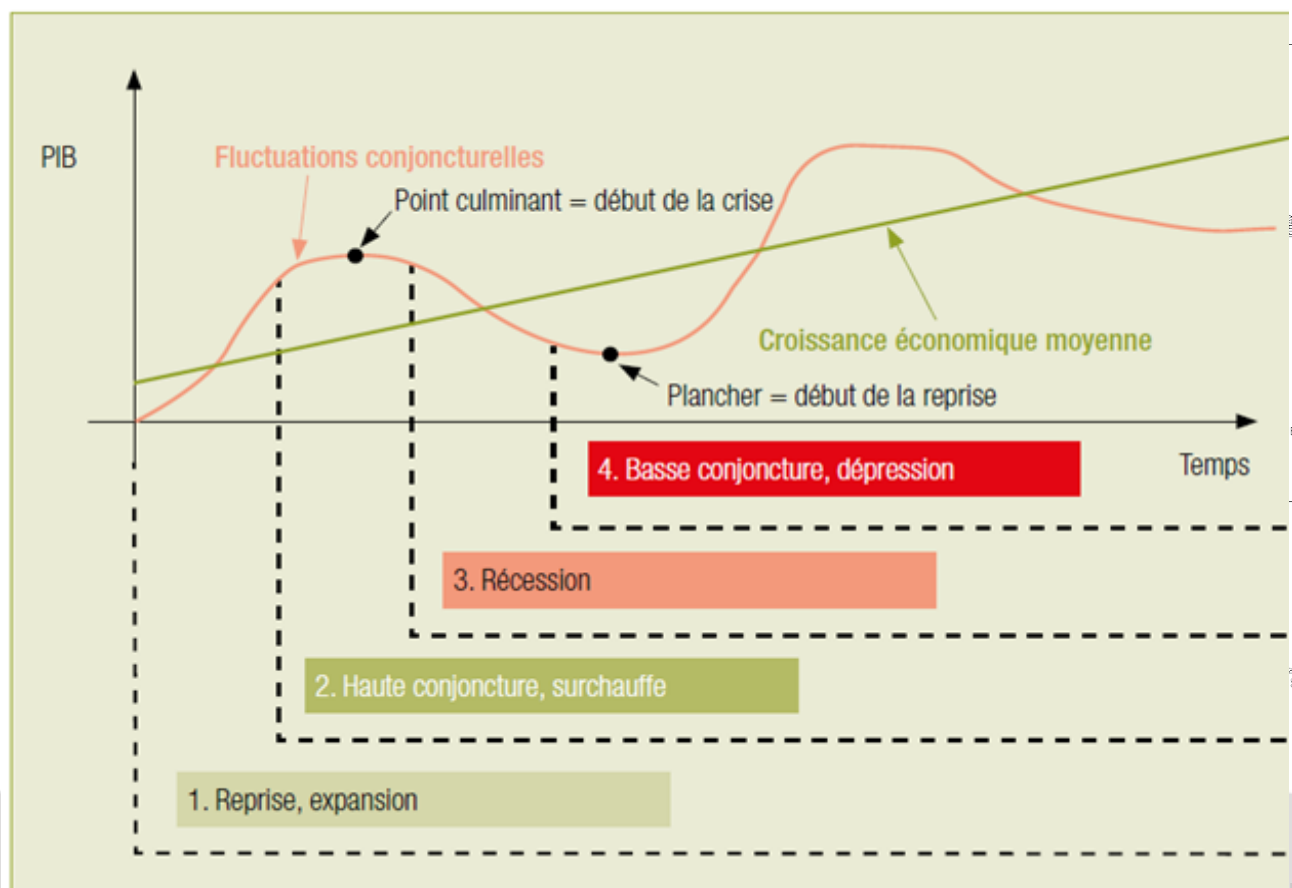
La reprise : c'est le moment où l'économie renoue avec la croissance positive.

Quelques définitions

Krach effondrement de la Bourse qui entraîne un ralentissement économique

Bulle financière : hausse des prix très excessive sur le marché des actifs financiers.

Subprime : prêt hypothécaire à risque



4.6 Etat et conjoncture

Les crises économiques firent au début du siècle passé des ravages terribles. De nos jours, ces crises sont plus facilement combattues, parce que l'Etat joue un rôle régulateur. Les mesures que l'Etat peut prendre sont de trois ordres :

- Monétaire (lié à la quantité d'argent en circulation, inflation ou déflation, voire dévaluation...)
- Budgétaire (lié aux crédits et aux dépenses, politique dite de rigueur)
- Fiscal (lié à l'impôt...)

Un exemple : pour lutter contre une inflation trop importante, la Banque nationale suisse (BNS) peut prendre la décision d'abaisser ses taux directeurs. Ainsi, les ménages et entreprises pourront emprunter et investir plus facilement. Cela devrait permettre à l'économie de redémarrer et fera peu à peu sortir le pays de la récession.

Pendant le XX^{ème} siècle, l'Etat a utilisé de deux grandes tendances : les **politiques de relance** et les **politiques de rigueur**. Alors que dans les premières, l'Etat se muait en entrepreneur, dans les secondes, il faisait attention à ne rien dépenser... Le but de ces politiques était de réduire le chômage, mais par des moyens bien différents.

On appelle politique économique l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat qui, pour garantir la paix sociale, tente d'atteindre des objectifs essentiels tels que, par exemple, le plein emploi, la stabilité des prix, la croissance du niveau de vie, etc.

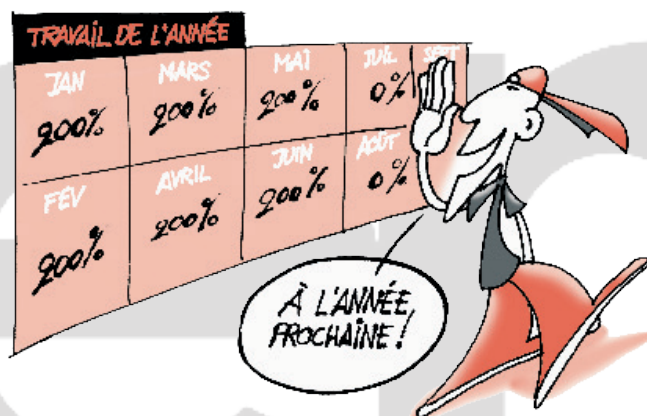
5 Le marché du travail en Suisse

Rappel - thème 2 : Le marché est le lieu de rencontre entre la demande et l'offre d'un bien ou d'un service.

Théoriquement, le « marché du travail » est le lieu de rencontre entre les employeurs et les salariés. Pourtant, ce n'est pas parce qu'on parle d'un *marché* que le travail s'échange comme un bien identique aux autres.

En effet, le marché du travail est plus ou moins régulé en fonction des pays. Par exemple, la France connaît des règles précises en matière de licenciement, l'Angleterre a fixé un salaire minimum, la Norvège impose un certain quota de femmes pour les postes à responsabilités, etc.

La Suisse a un marché du travail libéral, c'est-à-dire que l'Etat n'intervient que peu pour fixer des règles (voir thème 11).



5.1 Caractéristiques du marché du travail en Suisse

Le marché du travail suisse présente quelques particularités qui le distinguent de ceux de la plupart des pays industrialisés. D'une part, les étrangers représentent la proportion de la population active parmi les plus élevées des pays de l'OCDE¹. D'autre part, le chômage est resté longtemps très faible, voire insignifiant. Le record est ainsi de 1,1% en 1984 et ce avant la crise des années 1990. Le taux de chômage était de 3,6% en 2019 selon le SECO² et de 7,3% selon le Bureau International du Travail pour la même année. Enfin, les relations entre partenaires sociaux restent globalement peu conflictuelles : la paix du travail, convention signée en 1937 entre patronat et syndicat, établit des règles de conciliation lorsqu'un conflit intervient. Cette solution, qui favorise la discussion plutôt que l'action, a permis de réduire l'intensité et la durée des grèves.³

¹ Organisation pour la coopération et le développement économiques. Organe international d'études économiques.

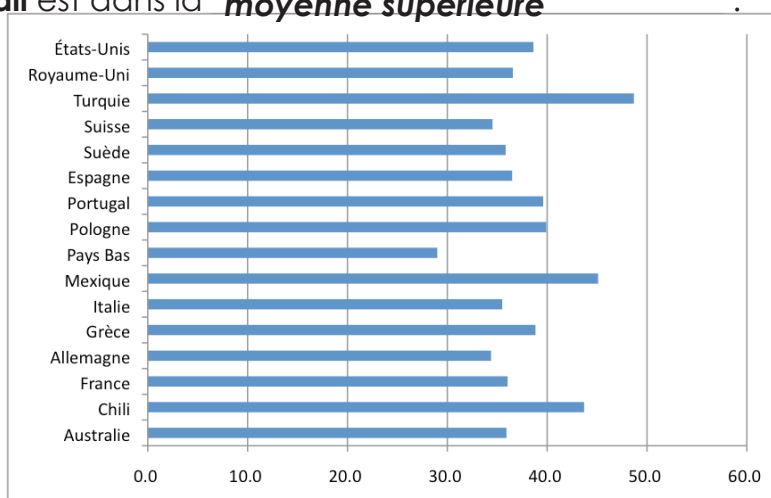
² Secrétariat d'Etat à l'économie, organe suisse d'études économiques.

³ Wikipedia

Autres caractéristiques

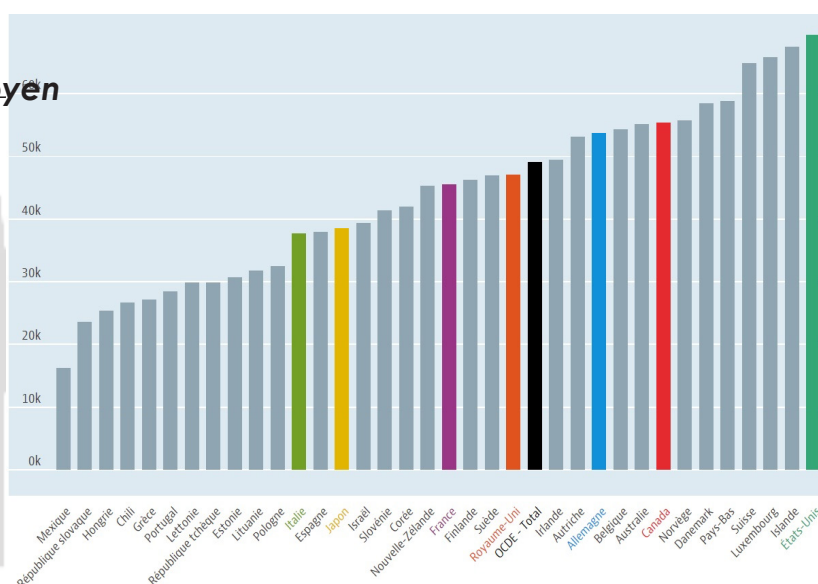
a) En Suisse, la **durée du travail** est dans la **moyenne supérieure** :

Travail à plein temps :
nombre d'heures
par semaine
(stat. OCDE 2015)



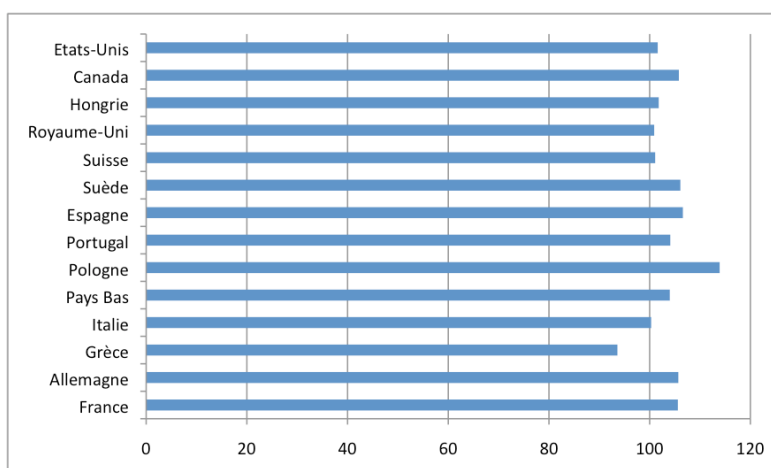
b) En Suisse, le **salaire moyen**

Salaire total moyen en US\$
(stat. OCDE 2020)



c) En Suisse, la **productivité** est assez bonne :

Productivité : PIB par heure
travaillée en US\$ (2010=100)
(stat. OCDE 2015)



Analyse

Alors que la Suisse a le plus haut des salaires moyens des pays de l'OCDE, ce n'est pas le pays où les heures de travail sont les plus nombreuses. C'est une preuve de la bonne organisation globale des entreprises et de l'efficacité des travailleurs. On voit néanmoins que la productivité en Suisse n'est pas particulièrement élevée. C'est-à-dire que le travailleur suisse n'est pas celui qui génère le plus de richesse chaque heure.

Répondez aux questions ci-dessous :

a) Quel est l'avantage principal d'être très productif ?

On peut travailler moins longtemps et/ou générer plus de richesses.

b) Quel est l'inconvénient principal d'être très productif ?

Cela nécessite une forte pression psychologique et physique, et peut donc nuire à la santé et à la qualité de vie des employés et des employeurs.

5.2 Les diverses formes de travail salarié

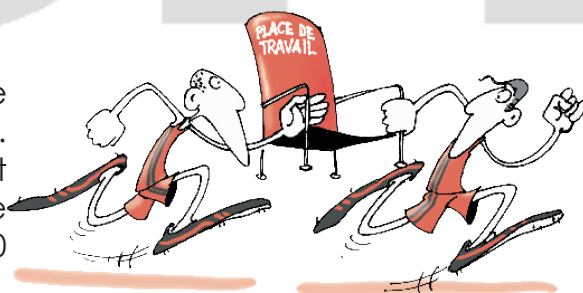
Quand on pense au fait « d'avoir un travail », on pense généralement à un travail salarié, souvent à plein temps, auprès d'une entreprise dans laquelle on se rend du lundi au vendredi.

Ce type de rythme et de conditions représentent la norme dans les métiers de l'artisanat et de l'industrie mais les habitudes sont en train de changer peu à peu. De nouvelles formes de travail apparaissent. En outre, cela fait longtemps que dans certains métiers les formes et conditions de travail sont différentes.

Le travail à temps partiel

En Suisse, le contrat de travail qui impose 42 heures hebdomadaires est très courant. Cependant, certains employés ne sont occupés qu'à temps partiel, c'est-à-dire que ces employés ne sont engagés que pour 20 ou 30 heures par semaine.

En 2019, 60% des femmes travaillaient à temps partiel et 17,7% des hommes en faisaient de même.¹



Avantages	Inconvénients
Pour l'employeur : <u>forte productivité du travailleur</u>	Il n'est que rarement possible d'assumer des <u>responsabilités</u> pour un employé avec un travail à temps partiel.
Pour l'employé : <u>plus de temps libre (famille, loisirs, etc.)</u>	



Le travail sur appel

Cette forme de travail salarié est courante dans la vente, la sécurité ou encore la restauration. Elle se caractérise par le fait que le salarié n'est convoqué au travail que si le volume d'activité le nécessite. Ainsi, en cas de grosse affluence dans un magasin, du personnel sera contacté afin de se rendre au travail. Dans le cas d'une moindre affluence, le salarié restera sans activité, donc sans salaire.

Avantages	Inconvénients
Pour l'employeur : <u>pas de salaire à verser quand il n'y a pas assez de travail</u>	Pour l'employé : il doit rester à <u>disposition</u> sans pouvoir organiser une autre activité et son <u>revenu</u> est variable au gré des besoins de l'entreprise.

Le télétravail – travail à distance – travail à domicile

Il va de soi qu'il n'est pas possible de travailler depuis son domicile pour tous les métiers mais le fait de pouvoir désormais travailler à distance est favorisé par l'évolution de l'informatique. En effet, tout travail pouvant s'effectuer avec un ordinateur est susceptible d'être fait à distance. C'est dire s'il y a un grand potentiel.



Avantages	Inconvénients
<u>éviter des déplacements,</u>	<u>affaiblissement de la dynamique de travail au contact des collègues,</u>
<u>permettre au travailleur de s'occuper de ses enfants, etc.</u>	<u>horaires empiétant sur la vie privée,</u>
<u>moins de stress, moins de pollution</u>	<u>pas de séparation entre le travail et la vie privée</u>

Le travail temporaire

Ce type de travail consiste, pour un salarié, à être engagé par une entreprise de location de services. On parle généralement d'une entreprise de placement temporaire. Cette entreprise « loue » ses travailleurs à ses clients.

Par exemple, une entreprise de placement « louera » un menuisier à une fabrique de fenêtres pour une durée de trois semaines. Le menuisier a dans ce cas un contrat de travail avec la maison de placement et non avec la fabrique de fenêtres.

Avantages	Inconvénients
Pour l'employeur : limiter les salaires à verser lorsqu'il y a moins d'activité	Pour l'employeur : employés peu impliqués dans l'entreprise
Pour l'employé : expériences professionnelles variées	Pour l'employé : salaires et vacances compris dans le revenu horaire. Pas de garantie de l'emploi et délai de congé court.

Le job sharing

Dans sa traduction littérale le terme « jobsharing » signifie le partage d'un poste ou le partage d'un emploi. C'est une forme spéciale de l'organisation du travail. Selon Nicolet (2003)¹, le jobsharing fait partie d'une forme d'aménagement du temps de travail où deux employés (ou plus) se partagent un seul poste avec des tâches interdépendantes et une responsabilité commune.

Avantages	Inconvénients
Pour l'employeur : Favorise la diversité et l'innovation Diminution de l' absentéisme	Pour l'employeur : augmentation de la charge administrative
Pour l'employé : les mêmes que le travail à temps partiel	Pour l'employé : les partenaires doivent être compatibles

6 Les working poors

En 2020, le seuil de pauvreté est fixé en Suisse à **2'495** CHF pour une personne seule, 3'963 CHF pour un ménage avec deux adultes et deux enfants. Il permet d'assurer les besoins de base, le loyer et les frais de santé. A cette même période, 720'000 personnes (environ 8,5% de la population) étaient touchées par la pauvreté. Ce taux est toujours en hausse depuis 2014.

Une personne qui travaille mais qui ne parvient pas à obtenir un salaire la préservant de la pauvreté fait partie des working poors, autrement dit des **travailleurs pauvres**.

Les principales personnes concernées sont

- les familles **monoparentales**,
- les grandes familles,
- les femmes et jeunes adultes sans formation,
- les **étrangers**.



¹ NICOLET F., « Le job-sharing, une manière de concevoir la flexibilité encore peu pratiquée en Suisse », *Le Temps*, 28 février 2003.

Le taux de working poors est de 9% chez les familles ayant deux enfants, 16% chez les familles avec trois enfants ou plus et grimpe à 19% chez les personnes élevant seules des enfants.¹

Il y a un autre seuil, c'est celui des 4'335 CHF. Les personnes qui gagnent moins que cette somme mensuellement sont dites à **revenu modeste**. L'Etat les aide quelque peu en les déchargeant de leur charge fiscale ou en octroyant des subsides pour la caisse maladie.



7 Les formes juridiques des entreprises²

Quand on crée une entreprise, il faut être au courant des formes juridiques qu'elle peut prendre et de ce que cela implique.

L'association et la fondation ne sont pas des entreprises : elles doivent poursuivre des buts **non lucratifs** et cela ne convient donc pas à une entreprise qui a nécessairement pour vocation de générer des **profits**.

La raison individuelle (RI) : c'est le type d'entreprise le plus facile à créer. Elle n'appartient qu'à une seule personne, qui l'exploite en son nom (les bénéfices sont comptabilisés comme salaire de l'entrepreneur). Elle n'a pas d'existence juridique propre, contrairement aux sociétés. En d'autres termes, ce n'est pas une **personne morale**. Aucun capital initial n'est nécessaire, ni aucun acte fondateur authentique, mais la responsabilité en cas de dettes ou de faillite est personnelle et illimitée (sur la fortune commerciale et privée). Une inscription au Registre du commerce (RC) est nécessaire dès un chiffre d'affaires de **100'000** francs. L'entrepreneur ne cotise ni à l'assurance chômage, ni au 2^{ème} pilier.

La société en nom collectif (SNC) : elle permet à deux associés au moins d'exploiter ensemble une entreprise et ceci constitue, avec l'inscription au RC, la différence essentielle avec la raison individuelle. Ainsi, les associés seront aussi **responsables** des dettes sur leur fortune personnelle. Sa fondation nécessite un **contrat** entre les associés.

La société en commandite (SC) : elle permet de faire participer un associé supplémentaire à la RI ou à la SNC. Ce nouvel associé va apporter des **capitaux** et ne risquer que ceux-ci. En effet, contrairement au(x) membre(s) plus ancien(s) de la RI ou de la SNC, ce commanditaire ne risquera pas sa **fortune** personnelle.

¹ Dossier « La pauvreté – une réalité en Suisse aussi »

² startups.ch ; guichet PME du canton de Genève ; portail PME de la Confédération

La société simple : en général, les sociétés simples ne sont créées que pour une courte durée, comme, par exemple, le consortium de construction qui, après la finition du bâtiment, est dissout. Autre exemple, deux graphistes indépendants (RI) travaillent ensemble pour un projet.

Les associés sont responsables de toute la société. Il y a uniquement limitation de responsabilité lorsqu'un associé agit clairement en son nom. La création d'une société simple n'exige pas de forme spécifique. Il est conseillé de rédiger un contrat qui règle, entre autres, la gestion, la répartition du travail et des domaines de compétence, les contributions, ainsi que la répartition des gains et des pertes.

La société anonyme (SA) : c'est le type d'entreprise le plus répandu en Suisse. Pour la fonder, il suffit d'être un actionnaire et d'apporter un capital de 100'000 francs. L'avantage d'une SA est que, en cas de faillite, les actionnaires ne perdent que ce qu'ils ont investi et non leur fortune personnelle. Cette entreprise est gérée par un conseil d'administration qui est élu par l'assemblée générale. On peut faire une analogie avec la méthode de gestion de l'association.

La société à responsabilité limitée (Sàrl) : c'est la version un peu « allégée » de la SA. L'investissement de base se limite à 20'000 francs et le ou les associés ne perdent en cas de faillite que ce qu'ils ont investi au départ. Mis à part la différence avec la SA en matière de capital, la Sàrl se distingue par le fait que ses parts de propriété sont moins facilement transmissibles que dans la société anonyme et que les obligations administratives sont un peu moins lourdes.

La société coopérative : elle place le développement et l'entraide économiques au premier plan. Ce sont par exemple les habitants d'un village qui décident de créer une banque. Ils ont des parts sociales de cette entreprise, ce qui constitue le capital de départ. Le bénéfice n'est pas distribué, mais ajouté à la fortune sociale.

8 L'interview

Pour établir une **interview**, il faut respecter différentes étapes :

1. La préparation d'une interview

- Il faut contacter la personne (e-mail ou téléphone), donner le sujet et fixer le rendez-vous.
- Il est même possible d'envoyer les questions à l'avance.
- Il faut aussi s'habiller et s'équiper (appareil photo, enregistreur, etc.) en conséquence.

2. Durant l'interview

- Il faut avoir à l'esprit l'objectif qu'on souhaite atteindre.
- Il faut orienter les questions en fonction de ce que l'on attend comme réponses.
- Il est également important de bien sélectionner le genre de questions : ouvertes ou fermées.
- Il faut faire en sorte d'avoir un bon nombre de questions et ne pas hésiter à demander des détails ou des compléments d'informations.

3. Intégrer une interview

- Il faut rédiger une petite introduction avec des informations claires sur la personne interrogée (nom, âge, profession, spécialisation).
- Il faut faire en sorte que les questions et les réponses soient bien identifiées.
- Il faut établir un bilan général.

9 Le sondage

Pour établir un **sondage**, il faut bien s'organiser :

1. Définir les objectifs

2. Définir le public cible

3. Rédiger un questionnaire.

- Situer le contexte du sondage, les enjeux.
- Les questions doivent être claires. Il est conseillé de rédiger des questions fermées pour une meilleure analyse des réponses.
- Il faut veiller à la cohérence de l'ensemble. Les questions doivent toucher le thème et peut-être même se compléter.
- Pour un sondage dans la rue, ne pas poser plus de 5 questions.
- Faire un test.

4. Evaluer et intégrer les réponses

- Avant de présenter les réponses proprement dites, situer le sondage (thème, lieu, but, cible).
- Deux formes pour montrer les résultats : le simple tableau ou la représentation graphique/ le diagramme. Il existe différents types de diagrammes : le diagramme sectoriel, le diagramme à barres et le diagramme à lignes.